

Elections professionnelles du 27 novembre au 4 décembre 2014

SNUDI-FO 13

Dès maintenant, j'ouvre mon espace électeur !"

- **ETAPE 1 : Vérifier si sa boîte mel académique est bien activée**
Elle est accessible depuis le site de l'IA ...

1. Cliquez sur l'icône @mel ouvert

2. Cliquez sur "Accès personnel"

The screenshot shows the website 'www.ac-aix-marseille.fr/ia13'. A callout box labeled '1.' points to the '@mel ouvert' icon in the 'applications Education Nationale' section. Another callout box labeled '2.' points to the 'Accès personnel' link in the top navigation bar.

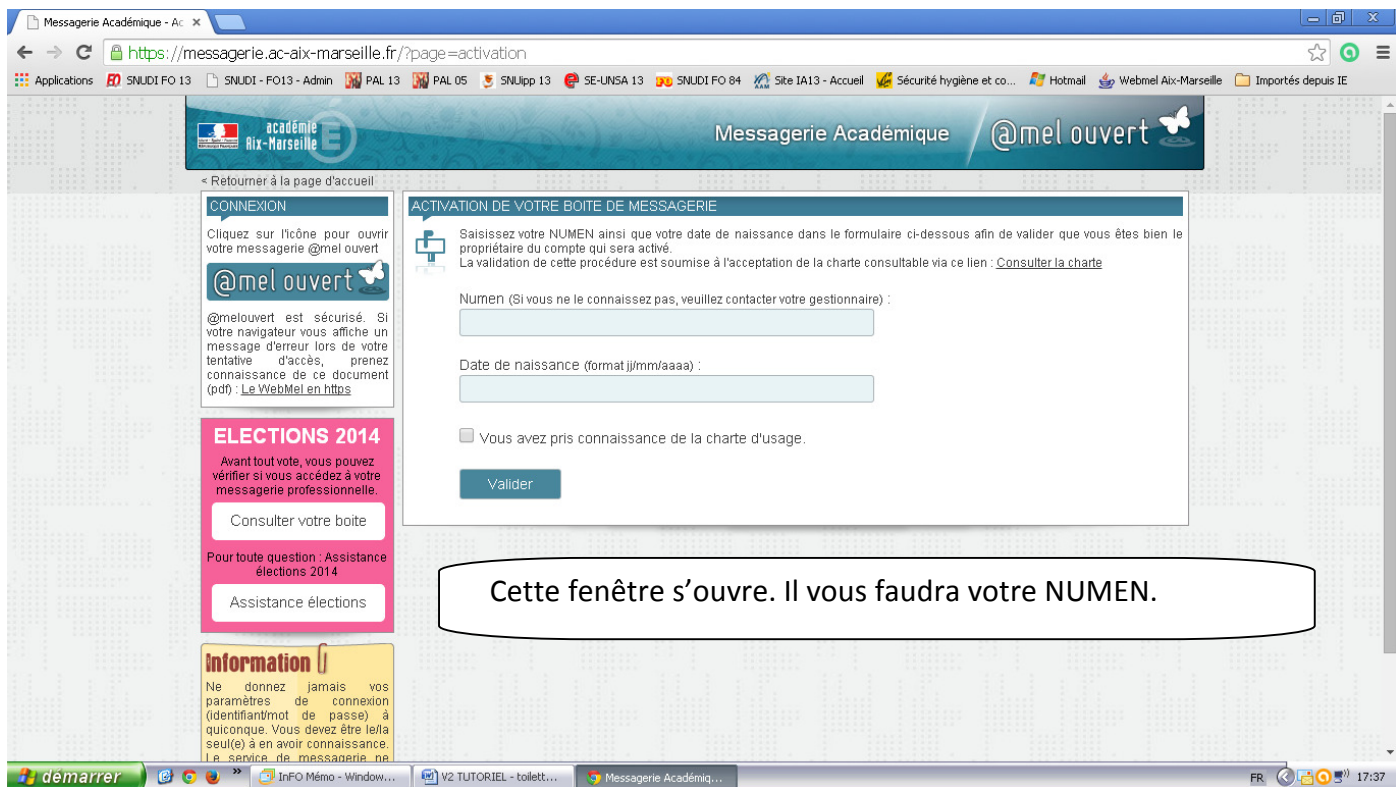
... Ou à l'adresse suivante : <https://webmel.ac-aix-marseille.fr>

► **Si vous n'avez pas l'habitude d'utiliser cette boîte, elle est peut être saturée.** Il est nécessaire de vider les messages dans la corbeille et de vider aussi la corbeille afin de recevoir les messages relatifs aux élections.

► **Si votre boîte mail n'est pas activée ou si vous avez oublié vos identifiants, il faut se rendre sur le site :**
<https://messagerie.ac-aix-marseille.fr>

Cliquez sur "Activation de votre boîte"

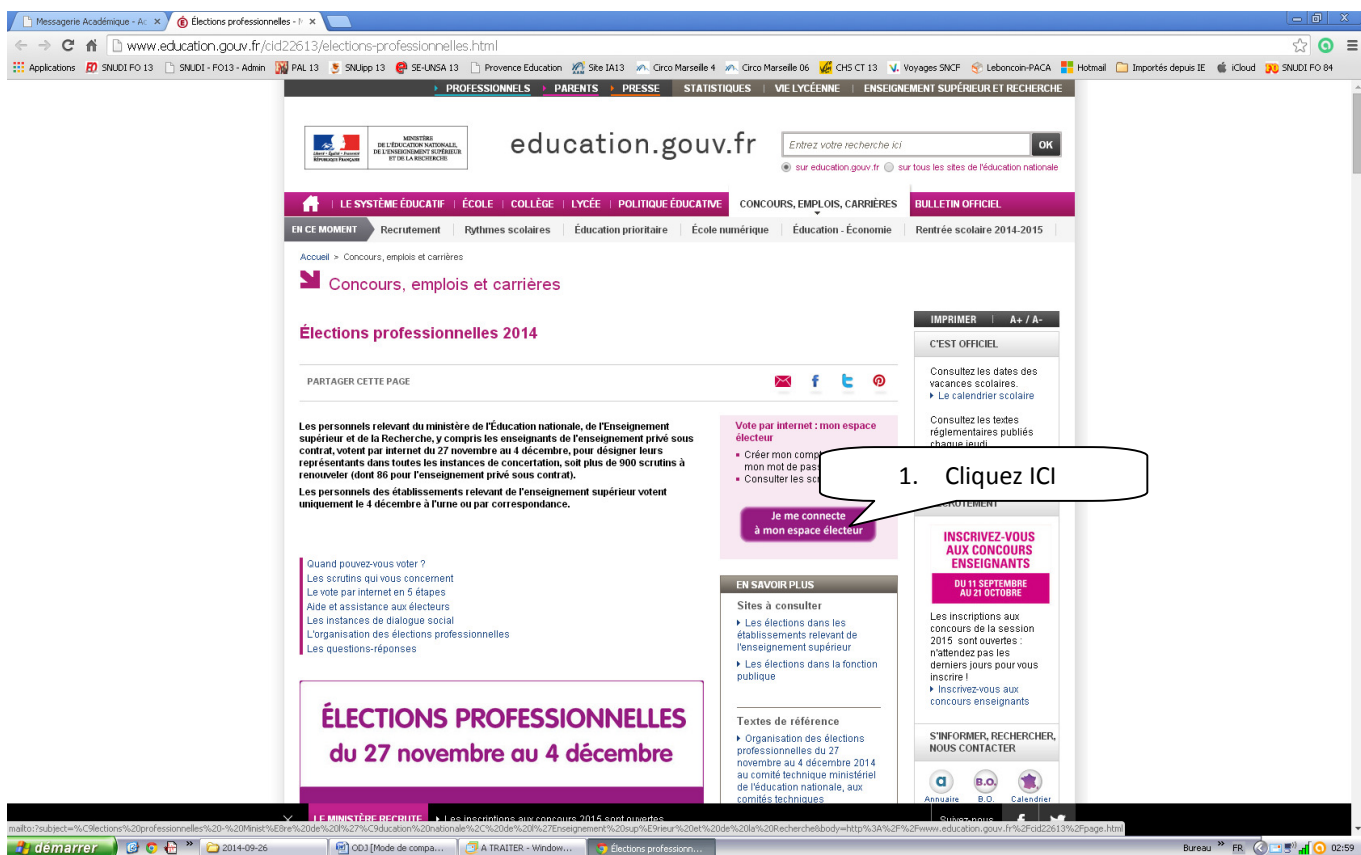
The screenshot shows the '@mel ouvert' activation page. A callout box labeled 'Cliquez sur "Activation de votre boîte"' points to the 'Activation de votre boîte' icon in the 'LES SERVICES @MELOUVERT' section.

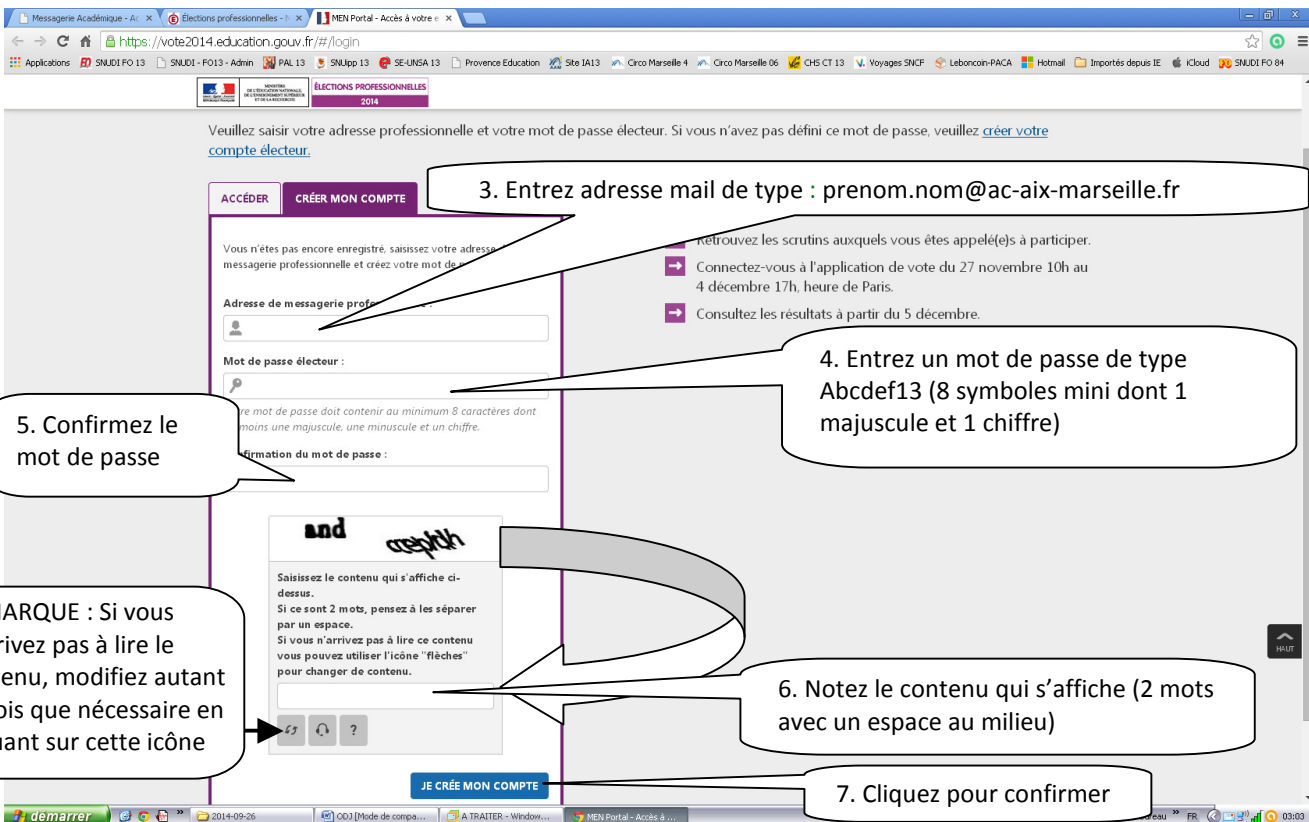
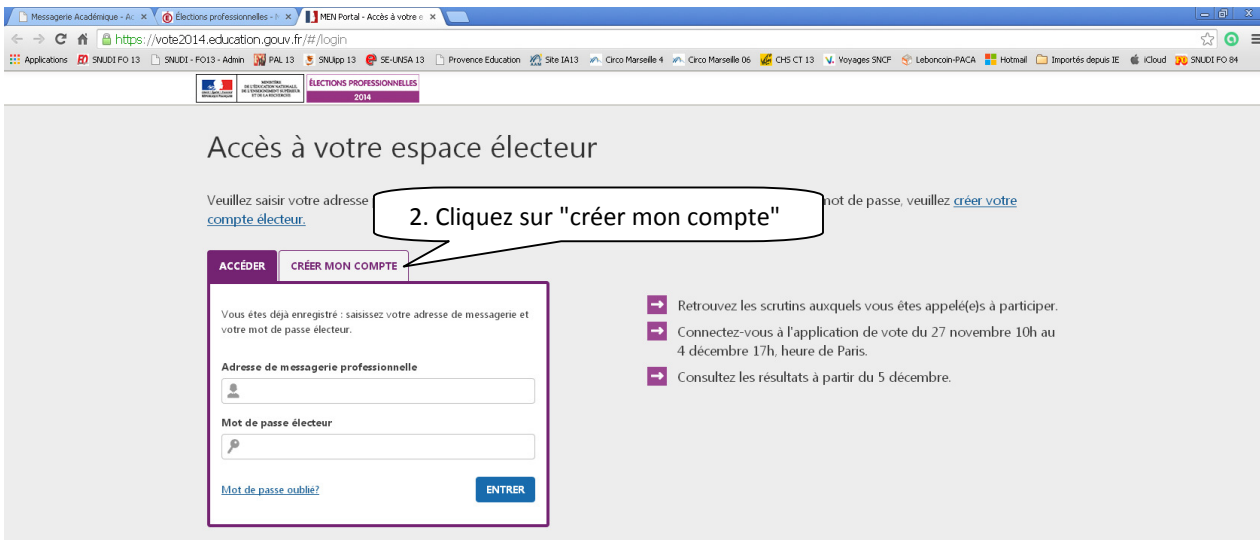


Votre adresse professionnelle sera alors créée. Notez votre identifiant et le mot de passe et conservez-les. Ils vous seront utiles pour la suite des étapes.

● ETAPE 2 : Créer son espace électeur

Connectez-vous à <http://www.education.gouv.fr/electionspro2014>

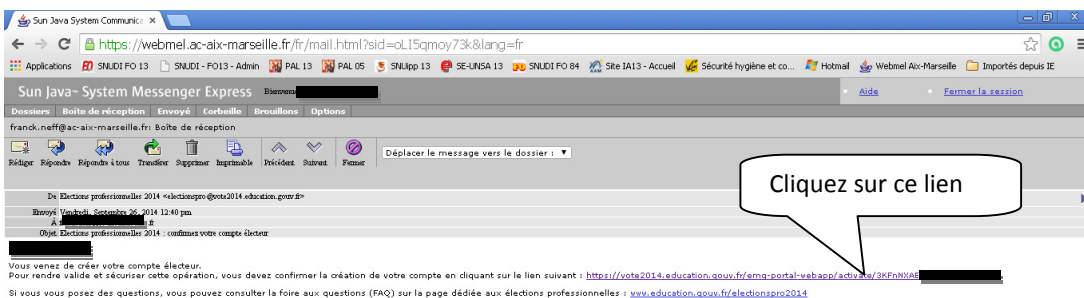




Ensuite une nouvelle page apparaît.

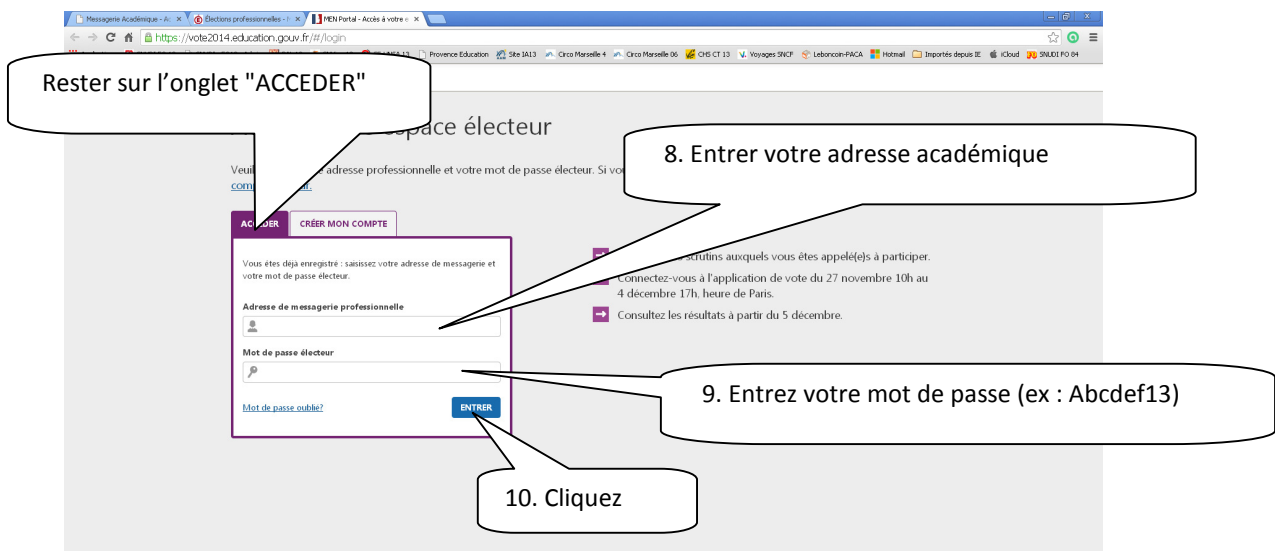
● ETAPE 3 : Confirmer la création de votre compte

Il faut maintenant **confirmer la création de votre compte**, en cliquant sur le lien du message qui a été envoyé dans votre boîte académique (@mel ouvert).

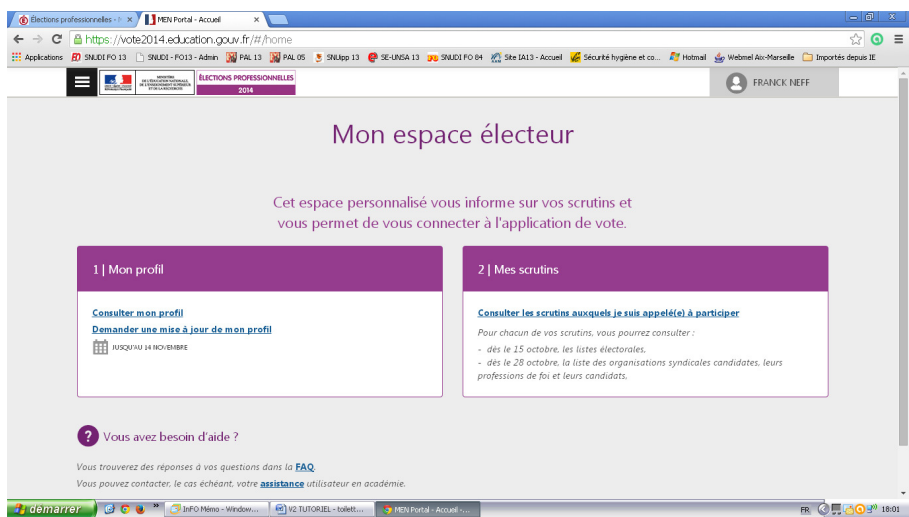


● ETAPE 4 : Accéder son espace électeur

En cliquant sur le lien, cette fenêtre s'ouvre à nouveau.



Vous êtes dans votre espace électeur



**N'oubliez pas
de voter FO
du 27 novembre
au 4 décembre !**

**Vous pouvez modifier votre profil
et consulter les scrutins auxquels vous êtes appelé(e) à participer.**